Annexe bilan 2023

Les cotisations cogetise 2023 ont été débitées tout début 2024 ce qui explique ce bilan positif. Des charges externes et des achats avec un niveau élevé en raison du déroulement de notre congrès en octobre 2023 et d'achat important de matériel syndical.

Annexe bilan 2024

Un bilan nettement négatif en raison du paiement des cotisations 2023 (- *13412.47*) tout début janvier 2024. Des charges externes avec un montant habituel.

Sur les deux années, bilan à l'équilibre 149.06 euros

11187.21-11038.15= 149.06 euros

Annexe bilan 2025 :

Un bilan positif, des frais de déplacements plus importants en raison de la participation au congrès national. Ils sont pris en charge par la cgt nationale.

Des frais téléphoniques et internet en hausse en raison de l'abonnement à la fibre pour de meilleures conditions d'exercice au local.